

**DÉLIBÉRATION N°2020-21\_119**  
**du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 25 mai 2021**

**6- Affaires statutaires**

**Point 6.3 – Demande d'occupation d'un logement par nécessité de service (NAS)  
à l'IUT Belfort Montbéliard**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 1 Abstention(s) : 2
Membres présents : 27 Membres représentés : 5 Total : 32	Suffrages exprimés : 29 Pour : 29 Contre : 0

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles R. 2124-65, R. 2124-68 et R. 2124-76 ;

Vu le décret n° 2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2020 fixant les listes de fonctions des établissements d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation prévues aux articles R. 2124-65 et R. 2124-68 du code général de la propriété des personnes publiques pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service ou d'une convention d'occupation précaire avec astreinte ;

Vu l'avis favorable de Monsieur le Directeur de l'IUT Belfort-Montbéliard en date du 15 avril 2021.

**Demande d'occupation d'un logement par nécessité absolue de service (NAS) à l'IUT Belfort-Montbéliard au 1<sup>er</sup> octobre 2021 :**

Fonction principal du bénéficiaire : Agent d'entretien « Adjoint technique » à l'IUT Belfort-Montbéliard

Logement : Appartement à l'IUT Belfort-Montbéliard, Site Techn'hom 12 rue Engel Gros 90000 BELFORT

4 pièces - 109 m2

Ce logement est occupé jusqu'au 30 septembre 2021 inclus, le 1<sup>er</sup> octobre 2021 est la date de départ en retraite de la personne qui l'occupe.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la concession de logement par nécessité absolue de service à l'IUT Belfort-Montbéliard à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.



Besançon, le 3 juin 2021.

Pour la présidente et par délégation  
La directrice générale des services

  
Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 6.3. « demande d'occupation d'un logement NAS »

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

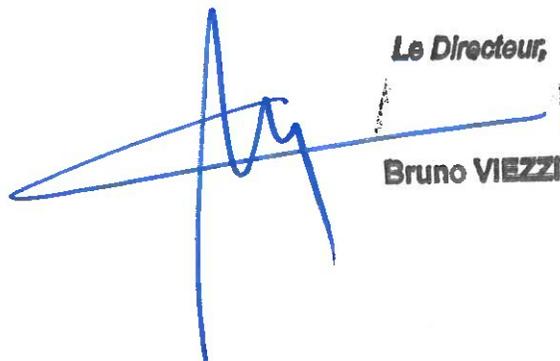


## Annexe 1b - DEMANDE D'OCCUPATION D'UN LOGEMENT PAR NAS

Composante	Localisation	Adresse	bâtiment /étage/gauche droite	Nb Pièces	Superficie	Fonction principale du bénéficiaire	Montant mensuel de la redevance
IUT de Belfort-Montbéliard	Site techn'hom	12 rue Engel gros. 90000 BELFORT	RDC, entrée à gauche	4	109	Adjoint technique. Agent d'entretien	Concession de logement par nécessité absolue de service

Date : le 15 avril 2021

Signature du directeur de la composante



**Le Directeur,**  
**Bruno VIEZZI**

**IUT de Belfort-Montbéliard**  
19 Avenue du Maréchal JUIN - B.P. 527  
90016 BELFORT CEDEX  
Téléphone 03 84 58 77 00